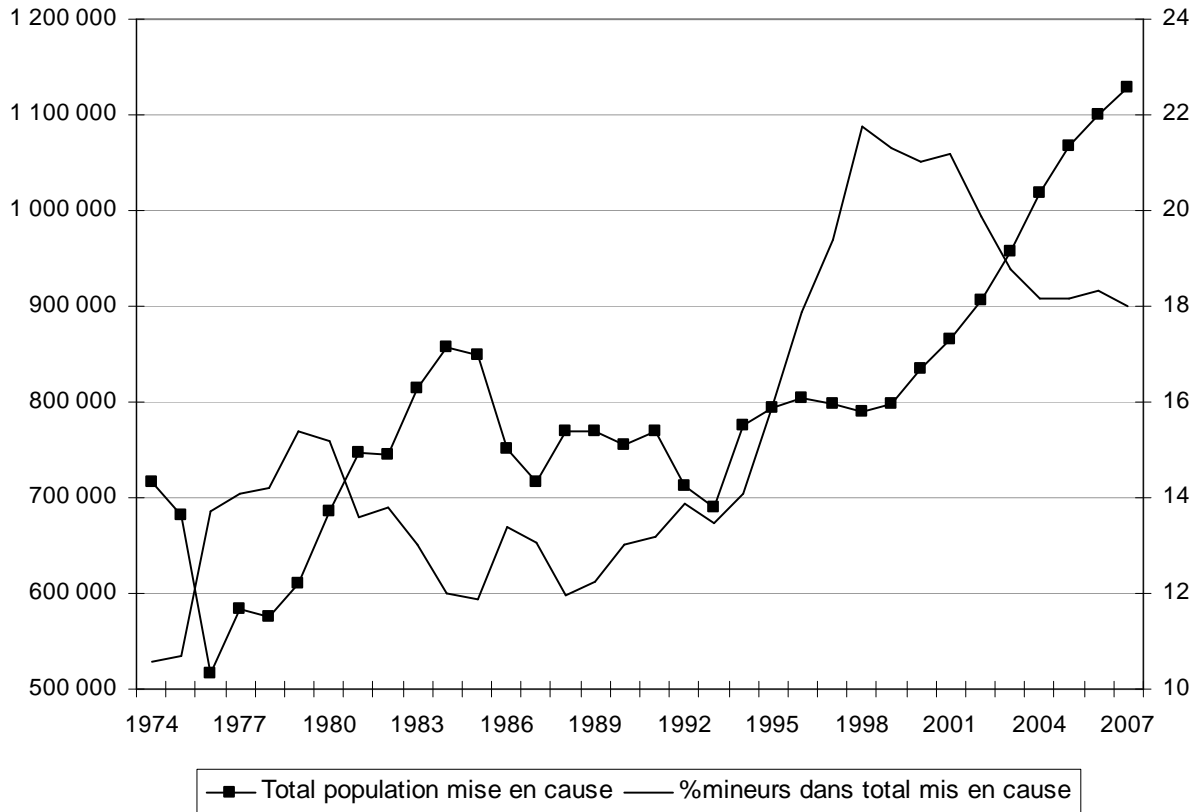


Graphique 1 : l'évolution du nombre de personnes mises en cause et la proportion de mineurs dans la statistique de police (1974-2007)



Graphique 2 : comparaison des courbes par âge des personnes condamnées en 1989-1990 et 2005-2006 (pourcentage de chaque tranche d'âge dans l'ensemble)

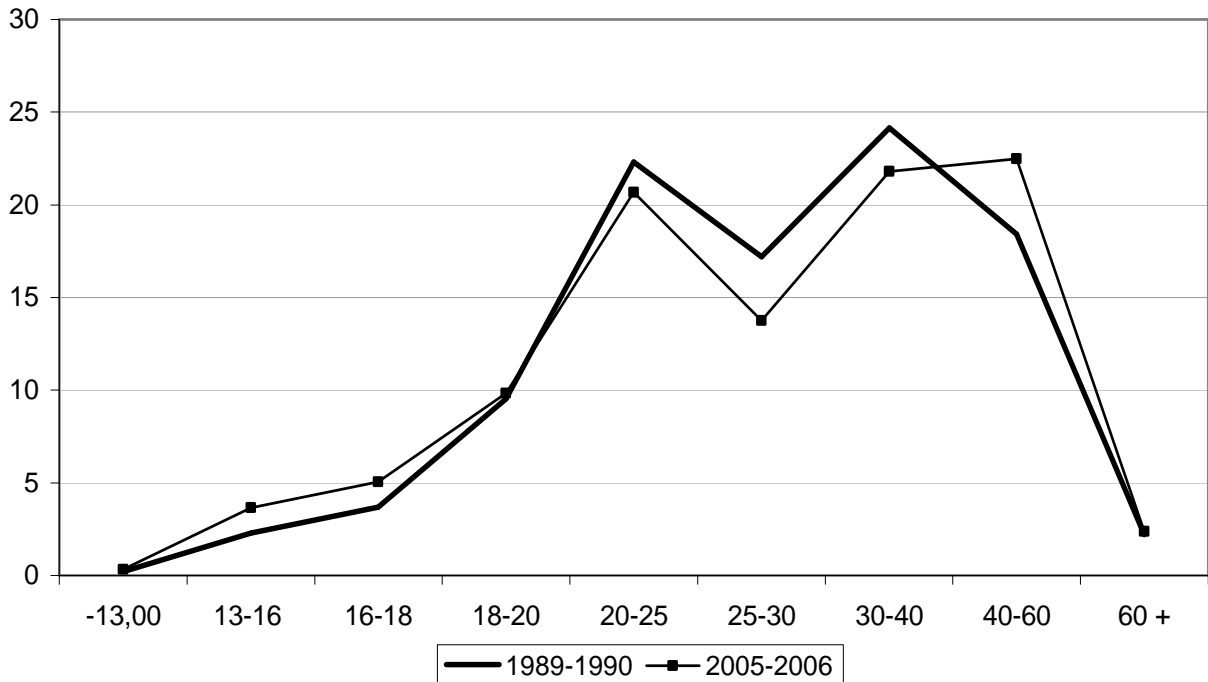


Tableau 1 : la part des différentes tranches d'âge chez les mineurs et leur part dans l'ensemble des personnes condamnées par type d'infractions en 2006 (en pourcentage)

	Mineurs - de 13 ans	Mineurs 13-16 ans	Mineurs 16-18 ans	Tous mineurs	Tous les âges
Homicides	0	2,1	4,9	7	100
Viols	1,5	22	6,2	29,7	100
Vols et recels	0,7	10,2	14,1	25	100
Destructions-dégradations	1,8	13,2	14,4	29,4	100
Coups et blessures volontaires	0,7	6,9	8	15,6	100
<i>Dont avec ITT supérieur à 8 jours</i>	<i>0,5</i>	<i>3,7</i>	<i>6,1</i>	<i>10,3</i>	<i>100</i>
Atteintes à la famille	0	0	0	0	100
Agressions sexuelles	2,9	11	3,5	14,5	100
Menaces	0,3	4	5,6	9,9	100
Stupéfiants	0,1	3,1	6,6	9,8	100
IPDAP *	0,4	3,9	8,3	12,6	100
Escroqueries	0,3	4,2	5	9,5	100
Faux en écriture	0	0,1	1	1,1	100
Circulation routière	0	0,2	0,9	1,1	100
Coups et blessures involontaires	0	0,4	0,8	1,2	100
Toutes infractions	0,3	3,9	5,8	10	100

Source : ministère de la Justice, série « Les condamnations »

* IPDAP = infractions à personnes dépositaires de l'autorité publique (outrages, rebellions et violences)

Tableau 2 : les mineurs mis en cause (MEC) par la police et la gendarmerie en 2007

	Effectifs mineurs MEC	% dans mineurs MEC	% dans total MEC
Ensemble des vols	87 222	42,8	32
Dont vols à main armée	379	0,2	14,5
Dont vols à l'étalage	18 881	9,3	33
Délinquance économique et financière	3 804	1,9	4,1
Atteintes aux personnes	44 418	21,8	16,2
Dont homicides	37	0	4,7
Dont viols	1 585	0,8	23,3
Dont enlèvements, séquestrations	86	0	6,5
Dont coups et blessures volontaires	25 577	12,6	18
Infractions à la législation sur les stupéfiants	17 771	8,7	11,4
Dont trafics	667	0,3	6,4
Dont simples usages	14 071	6,9	12,1
Infractions à la législation sur les étrangers	3 016	1,5	2,7
Destructions et dégradations	30 584	15	36,4
IPDAP *	7 118	3,5	16,8
Autres infractions	9 766	4,8	-
Total	203 699	100	18

Source : ministère de l'Intérieur

* IPDAP = infractions à personnes dépositaires de l'autorité publique (outrages, rebellions et violences)

Tableau 3 : la nature des peines selon l'âge des personnes condamnées en 2006 (en pourcentage arrondi à la première décimale)

	Mineurs - de 13 ans	Mineurs 13-16 ans	Mineurs 16-18 ans	Tous les âges
Prison	0,8	32,9	38,4	51,9
Amendes	0	3,2	6,3	32
Peines de substitution	0	4,4	6,9	10
Mesures éducatives	90	54,3	44,2	4,8
Sanctions éducatives	4,7	2	0,9	0,1
Dispenses de peine	4,5	3,3	3,4	1,3
Toutes peines	0,3	3,9	5,3	100

Note : on remarquera au passage le relativement faible impact statistique des « sanctions éducatives » introduites par la loi Perben I.